

8830884 A09

PAGE ONZE

II.- TOAST PRONONCE PAR M. LE PREMIER MINISTRE
 A L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE
 DE M. HERZOG, PRESIDENT D'ISRAEL
=====
 (Paris, le 18 octobre 1988)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour mon épouse et moi-même un très grand honneur et une très grande joie d'accueillir ici le Président de l'Etat d'Israël et Madame HERZOG. Je tiens à leur exprimer l'hommage du Gouvernement français, mais aussi à les assurer de l'amitié du peuple de France.

A l'occasion de cette visite officielle en France, la première dans l'histoire, d'un Président de l'Etat d'Israël, Paris est aujourd'hui pavoisé aux couleurs israéliennes et l'étoile de David flotte aux cotés du drapeau tricolore dans les artères de notre capitale.

Certes, les rencontres entre dirigeants de nos deux pays sont fréquentes et chacun garde en mémoire la visite officielle en Israël du Président de la République française.

Par la visite d'Etat que vous effectuez aujourd'hui, Monsieur le Président, Madame, Israël et la France ont voulu porter un nouveau témoignage éclatant et solennel de leur estime et de leur amitié réciproques.

Il y a aujourd'hui un peu plus de quarante quatre ans, Monsieur le Président, que vous avez foulé le sol français pour libérer, avec les armées alliées, notre pays occupé et profondément meurtri par la guerre. Nous sommes profondément touchés de l'intention que vous avez eue de visiter à nouveau les lieux du débarquement.

Alors même que vous combattiez sur notre sol, le peuple juif continuait, au cœur même de l'Europe, de tomber sous les coups de la barbarie nazie.

L'holocauste approchait pourtant de son terme et, après avoir contribué à la libération d'une France exsangue, vous êtes allé recueillir les témoignages des rares survivants.

Le combat pour la liberté qui fut ainsi le vôtre -pour votre liberté comme pour notre liberté- vous vaut aujourd'hui encore de la part du peuple français une admiration et une gratitude que les mots seuls sont bien insuffisants à décrire.

PAGE DOUZE

Aujourd'hui, Israël existe et se tourne résolument vers l'avenir. Les convergences qui lient nos peuples et rapprochent nos gouvernements sont nombreuses et profondes.

Permettez-moi d'en rappeler quelques traits avant d'en évoquer une -particulièrement fondamentale à l'heure présente- notre commune aspiration à la paix dans la justice.

Les liens personnels, affectifs et familiaux, entre le peuple israélien et le peuple français sont innombrables.

La France et Israël ont bati, quoique à des échelles différentes, des économies puissantes et dynamiques. Nos deux pays savent préserver leurs capacités industrielles dans les secteurs de pointe et mobiliser leurs talents dans le domaine des technologies les plus avancées.

Nos savants, nos scientifiques ont de ce fait pu multiplier les contacts : je m'en réjouis et je ne ménagerai aucun effort pour maintenir cet élan créateur.

De ce point de vue, j'attache une importance particulière aux domaines de la médecine et de la biologie. L'étroite collaboration nouée entre les Instituts Pasteur et Weizmann me parait exemplaire et je souhaite vivement qu'elle puisse, dans un proche avenir, servir de modèle à de nombreuses opérations nouvelles de coopération.

Les échanges économiques entre nos deux pays ne sont pourtant pas, vous en conviendrez Monsieur le Président, à la hauteur de l'excellence de nos relations politiques.

Certes des progrès ont été accomplis dans un passé récent : il était sans doute nécessaire que nos entreprises apprennent à mieux se connaître et prennent la mesure de leurs potentialités respectives. Mais beaucoup reste à faire.

Une impulsion nouvelle doit maintenant être donnée à nos échanges.

Je sais, à cet égard, que l'échéance de 1992 -ce seuil de l'unification européenne à laquelle les Douze consacrent tant d'efforts- suscite certaines appréhensions du côté israélien.

Cette date est capitale, sans aucun doute, et pour nous aussi. Mais je souhaite rappeler, en cette occasion, que notre dessein n'est pas de constituer un marché protégé. Nous n'entendons pas fermer les frontières de la Communauté, bien au contraire.

PAGE TREIZE

Gageons que les chances offertes à Israël seront plus nombreuses encore dans une Europe sans barrière, qui sera devenue le plus grand marché du monde.

J'ajouterai, Monsieur le Président, qu'il est un élément original dont votre pays pourrait tirer avantage dans ses relations avec l'Europe. Je pense à l'apport des quatre cent mille Israéliens qui, à des titres divers, se réclament d'un héritage francophone.

Il est essentiel, me semble-t-il, de préserver ce patrimoine qui, par la langue et la culture française, unit nos deux peuples. Nous devons en particulier redoubler d'efforts en faveur de l'enseignement du français en Israël.

Votre pays, qui a su faire revivre la langue d'une nation dispersée, ne devrait pas rester indifférent à ce trait d'union, ce lien vivant, qui le rattache à la France.

Je crois d'ailleurs savoir que vous partagez très largement ce sentiment, Monsieur le Président, vous qui, comme de nombreux dirigeants et de nombreux citoyens d'Israël, parlez si bien notre langue.

Au-delà de nos affinités et de l'essor de nos relations politiques, économiques et culturelles, je voudrais évoquer notre aspiration commune à la paix, à la sécurité, à la justice, dont vous a déjà parlé le Président de la République, M. François MITTERRAND.

Au Proche Orient, la période récente a démontré que le statu quo était trompeur. Les événements qui s'y déroulent nous rappellent l'urgence qu'il y a à trouver une solution juste, qui mette un terme durable à l'affrontement.

Je sais que vous êtes convaincu de l'attachement de la France à l'existence et à la sécurité de l'Etat d'Israël. Son peuple a besoin d'une patrie où nul ne puisse porter atteinte à son intégrité comme aux fruits de son héritage.

Cette patrie existe, mais elle est -et restera- menacée, si une issue n'est pas trouvée à la situation actuelle en prenant en compte les aspirations du peuple palestinien, aux cotés duquel vit et est appelé à vivre Israël.

L'ultime garantie de sécurité pour Israël tient à sa reconnaissance, à son acceptation définitive, dans les esprits et dans les coeurs, par tous les peuples du Proche Orient.

Aussi devons-nous conjuguer nos efforts pour susciter cette acceptation véritable qui assurera à Israël un avenir de justice et de paix.

PAGE QUATORZE

Le temps est compté. La France, que tant de liens historiques, affectifs et culturels rattachent à cette région du monde, est prête à apporter sa contribution.

C'est en ce sens que nous encourageons le dialogue qu'implique l'acceptation des uns et des autres. Nous appelons inlassablement les Palestiniens, les Etats arabes à reconnaître, sans équivoque et sans atermoiement, cette réalité évidente qu'est l'Etat d'Israël.

Mais nous en appelons également à Israël pour que soit accordé aux Palestiniens le droit d'exprimer leur choix.

Après des années, elles-mêmes difficiles, un soulèvement de population, avec son cortège détestable de troubles et de violences, fait dramatiquement appel au sens des droits de l'homme et de la justice si profondément ancré au cœur du peuple israélien comme du peuple français.

Israël ne serait pas lui-même s'il n'entendait pas cet appel.

Mais puisque le dialogue direct -que vous souhaitez, je le sais- entre Palestiniens et Israéliens est si difficile à nouer, il paraît nécessaire d'en faciliter l'ouverture et d'en soutenir le cours.

C'est la raison pour laquelle la France se prononce pour la convocation d'une conférence internationale.

Celle-ci n'imposera pas de solution, car elle ne saurait aller à l'encontre des souverainetés, mais elle peut créer des conditions favorables à la recherche d'un accord et à l'élaboration d'un système fiable de garanties de sécurité.

Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer ici mon espoir et ma confiance.

Comme tant de mes compatriotes, j'ai foi en Israël, en ses capacités, j'ai foi dans le génie de son peuple, en son sens aigu de la démocratie et de la justice, en ses idéaux.

A la veille de célébrer le bicentenaire de sa Révolution et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, si riche de sens pour tous les opprimés, la France veut partager avec Israël l'espoir.

Je suis convaincu qu'il nous est permis de croire, ardemment, à la paix.

8830224 A 13

PAGE QUINZE

C'est avec une profonde émotion, Monsieur le Président,
Madame, qu'après le Président de la République française, à mon
tour je souhaite la bienvenue au Chef de l'Etat d'Israël, ami de
la France.

Levons, Mesdames et Messieurs, nos verres à l'amitié entre
nos deux pays, au bonheur personnel du Président Haim HERZOG et à
celui des siens.

Levons nos verres à la paix./.

DIPLOMATIE P.O. JEAN GUEGUINOU

NNNN